

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00146

Numéro SIREN : 631 621 463

Nom ou dénomination : 370 LOCAFER SAS

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2021 sous le numéro de dépôt 17990

Comptes annuels

pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

**370 LOCAFER SAS
SAS Au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13 100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE 631 621 463**

Certifié conforme à l'original

Dreher

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	430	430			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	17 837		17 837	17 837	
	Constructions	790 077	412 765	377 312	407 425	30 113 7.39
	Installations techniques, matériel et outillage		1	1	1	
	Autres immobilisations corporelles	42 849	6 849	36 000	35 382	618 1.75
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		851 192	420 043	431 149	460 644	29 495 6.40
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	28 085		28 085	22 896	5 189 22.66
	Autres créances	1 091		1 091	7 274	6 184 85.01
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités				1 685	1 685 100.00
	Charges constatées d'avance (3)	1 426		1 426	1 386	40 2.90
	Total III	30 602		30 602	33 242	2 640 7.94
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		881 794	420 043	461 751	493 885	32 135 6.51

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 45 735)	45 735	45 735		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 573	4 573		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 190	5 190		
	Report à nouveau	111 916	105 873	6 043	5.71
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 287	24 159	7 128	29.50
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	198 701	185 530	13 171	7.10
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	115 097	169 909	54 812	32.26
	Concours bancaires courants	8 682		8 682	
	Emprunts et dettes financières diverses	100 672	96 387	4 285	4.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 827	3 490	664	19.02
	Dettes fiscales et sociales	23 219	26 072	2 854	10.94
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)	12 554	12 496	58	0.46
	Total IV	263 050	308 355	45 305	14.69
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		461 751	493 885	32 135	6.51

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

262 742

247 019

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 11	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises				26 978	26 978	100.00
Production vendue de biens						
Production vendue de services	190 400		190 400	179 750	10 650	5.93
Chiffre d'affaires NET	190 400		190 400	206 728	16 328	7.90
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13	874	860	98.48
Autres produits			522	1 001	479	47.88
Total des Produits d'exploitation (I)			190 935	208 602	17 667	8.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				1 841	1 841	100.00
Variation de stock (marchandises)				30 654	30 654	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			39 781	39 278	503	1.28
Impôts, taxes et versements assimilés			15 607	12 939	2 668	20.62
Salaires et traitements			50 785	40 591	10 194	25.11
Charges sociales			24 940	22 410	2 530	11.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 814	27 421	5 393	19.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			8	2	5	238.33
Total des Charges d'exploitation (II)			163 935	175 136	11 201	6.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			27 000	33 466	6 466	19.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	11	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 151		5 569		418	7.50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 151		5 569		418	7.50
2. Résultat financier (V-VI)	5 151		5 569		418	7.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	21 849		27 897		6 048	21.68
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 000		1 000		17 000	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	18 000		1 000		17 000	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 869		403		1 466	363.43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 025				2 025	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	3 894		403		3 490	865.54
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	14 106		597		13 510	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 669		4 335		334	7.70
Total des produits (I+III+V+VII)	208 935		209 602		667	0.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	177 648		185 443		7 795	4.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	31 287		24 159		7 128	29.50

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un et le 29 juin, à dix-neuf heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents et représentés.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|------------|
| – Monsieur DEDIEU Pierre , propriétaire de trois cent quatre-vingt-onze parts, ci | 391 parts, |
| – Madame DEDIEU Nadia , propriétaire de deux cent neuf parts, ci | 209 parts, |

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Monsieur **DEDIEU Pierre** préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que tous les associés sont présents et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence ;
- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce ;
- Le texte des projets de résolution.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat et distribution de dividendes ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Fixation de la rémunération de la gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- Du rapport de gestion,

ND

M

- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice 31 287 euros, de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 13 171 euros.
- Dividendes bruts : 18 116 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus éligibles à l'abattement non
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2019	18 116.00	0	18 116.00
2018	0	0	0
2017	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.





CINQUIÈME RESOLUTION

Ratification de la rémunération de la gérance

Nous vous informons qu'une rémunération d'un montant brut de 48 292 euros a été allouée au Président au titre de l'exercice 2020.

Nous vous demanderons de prendre acte que la Société a supporté les charges obligatoires et les charges facultatives afférentes à cette rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Fixation de la rémunération de la gérance

Nous vous proposons de ne pas modifier la rémunération du Président pour l'exercice 2021.

Mme DEDIEU Nadia souhaite que cette rémunération soit revue à la baisse compte tenue de l'activité de la Société.

Il est entendu que le montant de la rémunération brute mensuelle passera de 4 024.37 euros à un montant de 1981.74 euros à compter du 1^{er} Aout 2021.

La Société prendra en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives afférentes à cette rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

Le Président de Séance



Les associés



370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2021

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice 31 287 euros, de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 13 171 euros.
- Dividendes bruts : 18 116 euros

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/12/2021

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus éligibles non à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2019	18 116.00	0	18 116.00
2018	0	0	0
2017	0	0	0

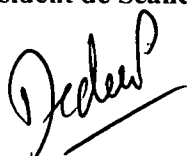
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président de Séance



Les associés

